

SOUMAGNE

Le budget 2014 présente un léger boni

À Soumagne, les finances communales souffrent, comme ailleurs. Mais, souligne la bourgmestre Chantal Daniel : « Nous avons à présenter, avant la fin novembre, un budget non seulement en équilibre, mais avec un boni de 200.000 euros à l'exercice propre. Nous avons, en effet, des recettes à l'ordinaire de 16.178.000 euros, contre 15.978.000 euros de dépenses. Nous disposons aussi d'un boni de 407.000 euros des années antérieures, soit un boni global de 607.000 euros, sur lequel nous avons prélevé 587.000 euros pour notre fonds de réserve. Globalement, le budget 2014 de Soumagne se présente donc à l'ordinaire avec un boni de 20.000 euros. Tout cela sans avoir augmenté la fiscalité et sans licenciement de personnel »

Le budget a été voté majorité (PS-cdH) contre opposition (MR-Écolo).

Chez Écolo, on pointe du doigt l'absence de perspectives. Du côté du MR, on stigmatise la diminution du budget extraordinaire - celui qui permet les investissements de la commune, qui est carrément divisé par deux, et la fonte des réserves à l'extraordinaire, qui passent de 2.204.000 euros à 98.000 euros. ■